

Jeu concours : Calendrier de l'avent 2017 PALFINGER France (Facebook)



Les participants envoient leur photo aux organisateurs du jeu concours. Les organisateurs sélectionnent 24 photos parmi les clichés reçus. Afin d'en publier une chaque jour jusqu'au 25 Décembre. Tout matériel PALFINGER est accepté. Les trois photos ayant comptabilisés le plus de j'aime seront les gagnantes du concours. Les trois gagnants seront classés selon leurs nombres de j'aimes.

REGLEMENT JEU CONCOURS

Article 1 :

La Société PALFINGER France, siège – 125 Rue de la roche Colombe 26800 Etoile sur Rhône, organise un jeu-concours, sans obligation d'achat intitulé « Soyez créatifs et tentez de gagner des cadeaux PALFINGER en postant votre plus belle photo »

Article 2 : PARTICIPANTS

La participation à ce jeu, gratuit et sans obligation d'achat, est ouverte à toutes personnes physiques et majeures, domiciliées en France Métropolitaine. Toute participation d'un mineur suppose l'accord préalable et écrit des personnes détenant l'autorité parentale.

Article 3 : DEROULEMENT DE L'OPERATION

Le concours est lisible sur la page FACEBOOK : <https://www.facebook.com/PalfingerFrance/>
Les participants doivent réaliser des clichés sur « **le modèle PALFINGER de leur choix en action** ».

Les participants doivent réaliser et envoyer **maximum 5 clichés** à l'adresse suivante marketing.1@palfinger.fr ou sur sur la page Facebook **PALFINGER France**.

1. Dépôt des photos

Seules les images déposées à l'adresse mail suivante : marketing.1@palfinger.fr et sur la page Facebook.

- **du lundi 20 novembre 10h jusqu'au jeudi 30 novembre minuit inclus**, seront prises en compte pour la participation au concours. Toute participation enregistrée après cette date et cet horaire ne sera pas prise en compte par les Organisateur.

- 24 photos seront alors sélectionnées par les organisateurs. Celles-ci seront publiées sur la page en fonction de leur date et heure de réception par rapport aux autres photos sélectionnées.

2. Date de publication des résultats du jury

Sauf cas de force majeure, la publication des résultats sur :

<https://www.facebook.com/PalfingerFrance/> aura lieu au plus tard le **31 décembre 2017**.

Les photos postées par les participants seront soumises au vote des autres fans de la page via une fonctionnalité disponible sous Facebook « J'aime / Je n'aime plus ».

Le lauréat est celui qui comptabilisera le plus de « J'aime » sous son visuel, au **26 décembre à 9h**. Ainsi que les deux autres participants ayant comptabilisés le plus de j'aime sur leur photo. Ce contrôle, effectué à l'échéance du jeu, se fera par le Service Marketing de PALFINGER France.

3. Date de publication des résultats suite au vote des Fans de Facebook

Sauf en cas de force majeure, les résultats seront publiés le **26 décembre à 18h**.

Article 4 : MODALITES DE PARTICIPATION

Pour participer :

- S'abonner à la page PALFINGER France
- Envoyer **maximum 5 clichés** à l'adresse suivante marketing.1@palfinger.fr ou sur la page Facebook **PALFINGER France**

Une seule participation par personne est acceptée pendant toute la durée du Concours (même adresse postale ou adresse de courrier électronique et même nom de famille). Les photographies contraires au règlement seront automatiquement éliminées.

Toute participation incomplète, illisible, envoyée après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue sera considérée comme nulle.

Article 5 : RECOMPENSE

Les récompenses de ce jeu concours photo sont les suivantes :

- 1^{ère} fan : modèle réduit grue (maquette), chargeur de batterie externe PALFINGER
- 2^{ème} fan : goodies (casquette, stylo, chargeur de batterie externe PALFINGER)
- 3^{ème} fan : goodies (casquette, stylo, chargeur de batterie externe PALFINGER)

Article 6 : DROITS DES PHOTOS

Le participant au concours cède gratuitement aux organisateurs les droits de diffusion, de reproduction, de représentation et d'adaptation de cette photographie, pour toute exploitation sans pouvoir n'en retirer aucune rémunération. Cette autorisation d'exploitation est consentie, pour le monde entier, à partir de l'envoi, pour une durée de cinq (5) ans.

En tout état de cause, en s'inscrivant au concours, le Participant s'engage à ce que le contenu de son/ses œuvres déposée sur le Site respecte l'ensemble des législations en vigueur et plus particulièrement :

- Respecte l'ordre public et ne soit pas contraire aux bonnes mœurs.
- Respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers.
- Ne porte pas atteinte à la réputation, à la vie privée et à l'image de tiers.
- Ne contient pas de propos dénigrants ou diffamatoires.
- Ne présente pas de caractère pédophile.
- Ne heurte pas la sensibilité des mineurs.
- Ne présente pas de caractère pornographique.
- Ne porte pas atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un Etat ou d'un territoire.
- N'incite pas à la discrimination qu'elle soit basée sur le sexe, la religion, la nationalité l'invalidité, l'orientation sexuelle, l'âge ou les opinions politiques.
- N'incite pas au crime, à la haine, à la violence, au suicide et au racisme.
- N'incite pas à commettre un crime, un délit ou un acte de terrorisme.
- Les matériels doivent être utilisés dans les conditions maximales de sécurité.

- Les matériels doivent être utilisés dans les conditions d'utilisations correctes

Cette liste n'étant pas exhaustive.

Article 7 : LITIGES

Le présent Concours est soumis à la Loi Française.

Article 8 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Le traitement de ces informations fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL) sous les numéros de récépissé 745549 et 776624.

Les informations indispensables que les participants communiquent sur le site <https://www.facebook.com/PalfingerFrance/> dans le cadre du concours permettent aux organisateurs de traiter leur participation audit concours (envoi à votre adresse électronique ou postale, de tout prix, information...).

Tous les participants au concours, disposent en application de cette loi, d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression relatif aux données les concernant.

Toute demande d'accès, d'opposition, de modification, de rectification ou de suppression, doit être adressée aux organisateurs, à l'adresse : PALFINGER France - 125 Rue de la roche Colombe 26800 Etoile sur Rhône.

Article 9 : DROITS DE PROPRIETE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, Par rapport au contenu de la Photographie, quelques conseils à suivre qui ne sont pas exhaustifs :

- Attention à la reproduction d'immeubles (historiques ou récents), pouvant donner droit à la prise de droits d'auteur notamment;
- Ne pas reproduire de mobilier urbain pouvant être grevé de droits de tiers;
- Ne pas représenter des objets de stylisme (vêtements, meubles, objets) Marqués.
- Toute représentation de marque d'alcool ou de tabac ou de situation de consommation est interdite.